



## AUDAX TRANSALPINO EDITION CHRONO

### REGOLAMENTO

#### 1. Définition :

Manifestation touristique à moyenne taxe sur les routes ouvertes à la circulation avec transferts prédéfinis à partir d'un road-book, contrôles horaires (C.O.) finalisés à la vérification de la moyenne imposée et contrôles Timbre (C.T.) pour certifier le passage sur le parcours indiqué. L'événement est réservé exclusivement aux modèles Piaggio Vespa et Cosa. Les véhicules doivent être conformes aux règles de circulation Italienne et Française (y compris celles relatives aux équipements obligatoires) et les conducteurs doivent respecter les règles de ces dernières..

#### 2. Participation :

La participation est ouverte aux conducteurs majeurs ou mineurs munis d'une décharge, régulièrement inscrits à un Vespa Club affilié au Vespa Club National, ils devront également être en possession de la carte Motornext B1 pour les conducteurs italiens, les exploitants étrangers devront être en possession d'une attestation de couverture d'assurance pour des activités ludiques et sportives non compétitives.

Si vous n'avez pas votre licence Motornext "B1" et/ou votre carte Vespa Club, vous ne pourrez pas participer à l'événement. Si vous n'êtes pas en possession de la carte Motornext, vous pouvez la demander à l'organisation en versant 7 euros supplémentaires.

#### 3. Inscription :

Les inscriptions à la manifestation ouvriront le 1er mars 2024 et fermeront le 3 juin 2024, et/ou à l'atteinte des 160 inscrits. Le coût de l'événement est de 175 € et comprend : le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner du samedi, le service de charrette à balais, bandeau bouclier, sans manches haute visibilité, pôle commémoratif, objet de design personnalisé, etc. Toutes les informations nécessaires peuvent être téléchargées sur le site [www.audaxtransalpino.fr](http://www.audaxtransalpino.fr).

Les inscriptions complètes doivent contenir la copie du paiement envoyée par e-mail à l'adresse [vespaclubtorino@gmail.com](mailto:vespaclubtorino@gmail.com). Aucun pilote ne sera inscrit le jour de l'événement. L'ordre de départ sera établi, à la discrétion de l'organisation, à la clôture des inscriptions.

#### 4. Equipe :

Les équipes seront composées de tous les pilotes du même Vespa Club, aux fins du classement il sera tenu compte des meilleurs trois pilotes.

#### 5. Départ et arrivée :

Le départ est fixé à Trana. Le premier concurrent partira le samedi 20 juillet à 6h30, les départs seront échelonnés toutes les 30 secondes, les horaires seront indiqués sur la feuille de route remise à chaque participant.

Chaque coureur se verra attribuer une bande de bouclier avec le numéro de départ qui doit être appliqué sur la Vespa uniquement dans la position demandée par l'Organisateur et communiquée au moment du briefing.

La manifestation se terminera à la livraison de la "feuille de route" et en tout cas pas plus de 30 minutes du dernier C.O. du dernier concurrent.

**Veillez noter que les bidons ou autres réservoirs supplémentaires avec de l'essence à bord du véhicule, même vides, ne sont pas autorisés : s'ils sont présents, ils doivent être laissés à terre avant le départ.**



## 6. Briefing:

Le briefing aura lieu avant le départ et/ou à tout moment nécessaire pour communiquer aux participants toute information et/ou signalement digne de mention et utile à la sécurité dans le déroulement de la manifestation. Tous les participants sont tenus de participer. Tout doute concernant l'interprétation du règlement pourra être dissipé au cours du briefing. L'avis exprimé par le Directeur de Manifestation est le seul valable aux fins de son interprétation.

## 7. Feuille de route et parcours :

Le parcours aura approximativement une longueur comprise entre 450 et 510 Km, tous à parcourir sur des routes ouvertes au trafic. Chaque participant recevra, avant le départ, sa propre feuille de route et un Road-Book détaillé mettant en évidence les kilomètres partiels et totaux, les lieux et les temps des C.O., les espaces prévus pour les contrôles Timbre. Les contrôles C.O. et C.T. seront dûment signalés pendant le parcours. L'organisation se réserve le droit de disposer d'un ou plusieurs C.T. secrets pendant le même parcours dont la présence sera signalée mais non indiquée dans le Road-Book.

Le carnet de route contiendra également la traduction de certains des panneaux que vous rencontrerez le long de la route sur les routes françaises.

## 8. Définitions:

C.O. : Contrôle horaire. Il s'agit du passage sur photocellule pour la détection du temps assigné

C.T. : Contrôle du cachet. Consiste à passer à un endroit où un cachet sera apposé sur la feuille de route pour vérifier le passage.

C.T.S : Vérification du cachet secret. Il s'agit d'un passage en un point du parcours non déclaré où un cachet sera apposé sur la feuille de route pour vérifier le passage.

## 09 Epreuve chronométrée EC) et Contrôle Timbres (CT):

Le relevé des temps est confié à un groupe spécial de chronométreurs officiels appartenant à la Fédération Nationale Chronométreurs section Torinese Ils assureront la prise exacte des temps dans le respect du présent règlement et produiront les classements de la manifestation. L'Unité de Temps (UT) pour les contrôles est le centième de seconde et toutes les détections devront être effectuées automatiquement avec l'équipement d'écriture. Les photocellules de mesure du temps doivent être visibles.

Le poste des Chronométreurs ne sera accessible qu'à l'équipe organisatrice qui sera immédiatement identifiable et reconnaissable. Toute personne qui ne respecte pas cette prescription sera renvoyée par le Directeur de Course ou son personnel.

Cette exigence s'applique également aux éléments du public qui sont de quelque manière que ce soit imputables aux participants.

Le Contrôle horaire (C.O.) consiste en le passage sur photocellule pour la détection du temps assigné, qui pourrait être précédé et suivi d'un "Tronçon No Stop" soumis à toutes les pénalités prévues. Tout type d'équipement de mesure du temps est autorisé, mais comme il s'agit de l'Édition Chrono, l'organisation se réserve le droit d'effectuer des prix "spéciaux" réservés à tous les pilotes qui utiliseront des Chronos mécaniques ou numériques.

La synchronisation manuelle entre chronomètres est autorisée, tandis que la synchronisation par câble est interdite.

Premier exemple:

Temps Alloué : 10.00.00.00

Temps détecté : 10.00.00.20

pénalité 20 points Deuxième exemple:

Temps Alloué : 10.00.00.00

Temps de détection : 10.00.00.00 pénalité zéro points Troisième exemple:

Temps Alloué : 10.00.00.00

Temps de détection : 9.59.59.95



pénalité 5 points

L'unité de temps (UT) choisie pour les contrôles est le centième de seconde.

Le concurrent qui subit cette charge de classement peut toujours continuer la manifestation, mais doit se faire voir le passage dans le parc fermé par le juge présent, sous peine de disqualification. En correspondance avec le début du tronçon "Nostop" de chaque C.O. est détectable l'heure officielle de la manifestation où il sera possible de synchroniser son instrument.

Les contrôles par cachet (C.T.) sont des postes non chronométrés où le personnel concerné appose un cachet sur la feuille de route attestant le transit du participant. Les postes seront supprimés 35 minutes après le temps de passage du dernier concurrent.

### 9. Pénalités :

Les pénalités suivantes sont prévues:

**- n. 1 point d'astreinte:**

pour chaque centime d'avance ou de retard au contrôle horaire et aux épreuves d'aptitude;

**- n. 50 points de pénalité**

- si un pied est posé au sol ou si les quilles/cinesini sont abattues dans les parcours des sections non stop, dans les parcours des Contrôles Horaires et dans les Épreuves d'Aptitude (quilles et/ou cinesini devront être placés à l'extérieur de la ligne du parcours);

si le gilet n'est pas porté;

- en cas de sortie du parcours, marcher et/ou dépasser les lignes latérales du parcours sur les sections d'essai;

Si le casque n'est pas porté et attaché;

**- n. 100 points de pénalité:**

- s'ils reposent au sol deux pieds dans les trajectoires non stop, les trajectoires de contrôle horaire et les épreuves d'aptitude;

- en cas d'arrêt du moteur sur les trajets des sections non stop, sur les parcours des Contrôles Horaires et lors des Épreuves d'Aptitude;

**- n. 200 points de pénalité:**

- en cas de dépassement de la ligne/ligne de départ lors des différents essais;

- en cas d'abattage du poste de mesure du temps sur les différents parcours d'essai.

**- n. 300 points de pénalité:**

pour non-présentation par rapport à l'horaire fixé;

- pour un retard de plus de 5 secondes au contrôle horaire;

- pour non-exécution d'un Contrôle d'Aptitude ou d'un Contrôle de Temps;

- par erreur de parcours lors des épreuves d'aptitude ou du parcours de transfert (par ex. inversion de marche).

- Dans le cas où une section de passages chronométrés prévoit 4 prises de temps, le conducteur arrivant en retard de plus de 5 secondes par rapport à son temps de passage gagnera  $300 \times 4 = 1200$  pénalités, indépendamment du temps des épreuves individuelles.

**- n. 500 points de pénalité:**

- en cas de perte ou d'absence de la feuille de route ou du cachet du C.O.

### DISQUALIFICATION:

Lorsque la plaque d'immatriculation du véhicule est occultée lors du contrôle non stop;

- Disqualification si le contrôle horaire est retardé d'une heure (égale ou supérieure à 60 heures), sans préjudice de la possibilité de poursuivre le parcours;

- Pour des comportements antisportifs susceptibles de porter préjudice aux participants à la manifestation et de mettre en difficulté les organisateurs et les chronométrateurs;

Non-respect des indications du Directeur de la Manifestation.

### 10. Classement et récompenses :

Le classement de régularité sera établi avec des temps relevés au centième de seconde, en



cas d'égalité le premier contrôle horaire sera discriminant, puis le second et ainsi de suite, si vous avez encore ex équitable, les temps seront comptés au millième de seconde. Les 10 premiers seront récompensés, avec un score qui fait référence au règlement du Championnat Audax 2024, dont l'événement fait partie.

Tous les pilotes qui termineront l'événement dans les délais impartis recevront le brevet Audax Transalpino "Edition Chrono".

Les trois premiers classés de la catégorie, promo et féminine seront également récompensés.

Prix spéciaux:

Coupe VCT : réservée exclusivement aux 3 meilleurs pilotes qui utiliseront le Chronomètre mécanique

Coupe Motornext : réservée exclusivement aux 3 meilleurs pilotes qui utiliseront le chronomètre numérique

Prix Boccardo : réservé à la catégorie Outre : réservé aux 3 meilleurs pilotes avec Chronomètre mécanique ou numérique

Prix Carbone : meilleur C.O. n. 10 roues de 10" et meilleur C.O. n. 11 roues de 8";

Coupe Corner : meilleur C.O. réalisé avec chrono mécanique en Italie et meilleur C.O. réalisé en France avec chrono numérique.

### **Récompense spéciale :**

Coupe VCT : réservée exclusivement aux roues 8" : les 3 meilleurs pilotes aux O.C. 1, 2 et 3.

Coupe MotoAsi : réservée exclusivement aux roues de 10" : 1ère, 2ème et 3ème place pour les O.C. 4, 5 et 6.

Prix Boccardo : réservé à la catégorie Over : les 3 meilleurs pilotes aux C. O. 7, 8 et 9

Prix du charbon : meilleur C.O. à 10 roues ; meilleur C.O. à 11 roues 8".

CM Piston Award : meilleur C.O. 12 Catégorie Plus

Coupe Corner : meilleur C.O. en Italie et meilleur C.O. en France (ne peut être le même pilote).

### **11. Catégorie Touristique :**

Une catégorie "Touristique" est créée à des fins promotionnelles pour tous les propriétaires de véhicules Vespa et Cosa qui voudront suivre l'événement en tant que simples touristes. Les participants devront suivre le même parcours de la catégorie "Race" comme indiqué par le "Road-Book" qui leur a été remis par le Vespa Club organisateur. Ceux-ci devront respecter les règles normales du code de la route et effectueront obligatoirement les seuls contrôles timbres de passage. Ils ne seront pas pris en compte dans le classement mais une attestation de participation leur sera remise.

Un passager n'est autorisé que pour cette catégorie de participants.

### **12. Equipement :**

Le port du casque et des gants homologués (obligatoires en France), l'utilisation du gilet haute visibilité fourni par l'organisation et de vêtements techniques aptes à affronter des sommets dépassant 2000 m.s.l.m.

Il ne sera pas permis de voyager et d'effectuer les essais en bermudas et tongs; sous peine de disqualification

### **13. Aspects légal :**

Les participants, lors de leur inscription à la manifestation, déclarent avoir pris connaissance et accepter le règlement de la manifestation et déclarent également exonérer l'organisation de toute responsabilité pour dommages et inconvénients de quelque nature que ce soit à des personnes, des biens et des tiers, en renonçant a priori, soit de leur part, soit des ayants droit, à toute réclamation et à tout recours à des Organismes et Autorités non visés par le présent article de règlement. Les participants, en outre, adhérant à la manifestation par l'acte d'inscription déclarent que le moyen, conduit par eux, est muni d'une carte d'immatriculation régulière, en règle avec la révision, couvert par l'assurance RC régulière et en conformité avec



les normes en vigueur du C.d.S (Code de la route).

#### **14. Droit publicitaires et d'image :**

Le participant avec l'inscription permet à l'Organisation de disposer du droit d'utilisation de son nom et de son image individuelle relative à la manifestation, ainsi que du droit d'utilisation des images de la manifestation. Le participant, recueilli les informations fournies par le responsable du traitement des données conformément à règlement (UE) no. 2016/679, donne son consentement au traitement des données sensibles nécessaires au déroulement de la manifestation.

#### **15. Réclamation :**

Toute réclamation peut être soumise par écrit au Directeur de Manifestation dans les 30 minutes suivant la divulgation du Classement, après paiement du montant de 100 euros, remboursable en cas de légitimité de la réclamation .

#### **16. Note finales :**

L'organisation se réserve le droit d'apporter des modifications au présent règlement en publiant sur le site [www.audaxtransalpino.fr](http://www.audaxtransalpino.fr) la version mise à jour avec les éventuelles modifications. Par inscription, on entend accepté dans son intégralité l'ensemble du présent règlement composé des articles n. 1 à n. 17.